

Un nouveau sondage vise à dissiper les mythes et la désinformation entourant le programme de recyclage des pneus de l'Ontario

Selon eTracks, le sondage montre que la plupart des Ontariens sont d'accord pour dire que l'achat de produits recyclés contribue à la lutte contre les changements climatiques

Oakville (ONTARIO), le 9 septembre 2020 – Un récent sondage d'eTracks Tire Management Systems – une société qui travaille au nom des producteurs de pneus pour les aider à remplir leurs obligations réglementaires en matière de recyclage – cherche à dissiper les mythes et la désinformation entourant l'industrie du recyclage des pneus, et ce à juste titre : le sondage révèle que seulement un tiers (37 %) de la population de la province sait que, en Ontario, les pneus sont recyclés.

Le sondage montre également que près de la moitié (49 %) des Ontariens ne savent pas si les pneus sont recyclés ou s'ils sont jetés dans les sites d'enfouissement; étonnamment, 14 % des résidents — ce qui représente tout de même 1,5 million d'adultes ontariens — ne croient pas que les pneus sont recyclés du tout. Or, la réalité est que les fabricants de pneus et d'automobiles sont responsables du recyclage de chaque pneu qu'ils vendent en Ontario, ce que seulement 32 % de la population sait.

La bonne nouvelle est que 81 % des gens conviennent que l'achat de produits recyclés contribue à la lutte contre les changements climatiques.

« Peu importe ces lacunes et ces mythes, il est encourageant de savoir que les Ontariens veulent aider l'environnement, a déclaré Steve Meldrum, directeur général de eTracks Tire Management Systems. Et bien que le sondage montre que la connaissance de l'industrie du recyclage des pneus est variable, nous pouvons utiliser ces résultats comme un outil pour changer les perceptions et rétablir les faits ».

La plupart des Ontariens ne savent pas qu'un éco-droit est perçu pour le recyclage des pneus Pour financer les emplois et les services de l'industrie du recyclage des pneus, des frais modiques d'environ 4 \$ par pneu sont ajoutés au coût d'achat des pneus de voiture neufs. D'habitude, cet éco-droit est inscrit comme un article distinct, mais il est parfois compris dans le prix du pneu neuf. Toutefois, plus de la moitié des Ontariens (55 %) ne sont pas au courant de l'existence de cet éco-droit. Seulement une personne sur quatre (25 %) en Ontario connaît ce droit et sait à quoi il sert, alors qu'un autre 20 % connaît ce droit mais ne sait pas à quoi il sert.

Quand on leur a demandé de sélectionner la raison pour laquelle ce droit est imposé, près de la moitié (46 %) des répondants ont dit qu'il s'agit d'une taxe gouvernementale, et 14 % présument que les fonds sont perçus pour payer les redevances aux sites d'enfouissement. En revanche, la majorité des résidents (78 %) se disent heureux de payer un droit modique lors de l'achat de pneus si cela aide l'environnement.



« Si on indique l'éco-droit de manière complètement transparente au moment de l'achat de pneus neufs, c'est une excellente occasion pour les gens d'apprendre où va leur argent et que les éco-droits servent à améliorer l'environnement, a expliqué M. Meldrum. En sachant ce que l'éco-droit finance et en prenant connaissance des produits qui sont créés grâce à ce financement, les gens sont en mesure de prendre de meilleures décisions pour appuyer l'industrie et contribuer à la lutte contre les changements climatiques ».

La connaissance des produits recyclés est variable

Une fois qu'ils sont recyclés, les pneus peuvent servir à la fabrication d'une grande gamme de produits qui sont utilisés par les entreprises et les consommateurs. Même si 63 % des gens savent que du caoutchouc tiré des pneus entre dans la fabrication de nombreux produits, leur connaissance de ces produits est variable.

Alors qu'une majorité (70 %) sait que les pneus hors d'usage peuvent être utilisés dans le revêtement de terrains de jeux et de terrains de sports, peu de gens savent qu'ils peuvent aussi être utilisés dans des matériaux de construction, les tapis de gymnase, l'asphalte et les matelas pour bétail. Étonnamment, seulement 18 % savent qu'on peut fabriquer du paillis de jardin à partir de pneus hors d'usage.

Bien qu'une majorité de répondants (83 %) sont d'accord pour dire que le recyclage des vieux pneus pour en faire de nouveaux produits contribue à la lutte contre les changements climatiques et que 69 % estiment que les produits fabriqués à partir de pneus recyclés sont de grande qualité, seulement 28 % ont intentionnellement acheté un produit fait de pneus recyclés – ce qui est une occasion ratée pour les Ontariens.

« Si les normes élevées de l'industrie et le genre de produits qui sont fabriqués avec des pneus recyclés sont mieux connus, plus de gens pourront contribuer à la lutte contre les changements climatiques en achetant des produits fabriqués à partir de pneus recyclés, » a ajouté M. Meldrum.

À propos du sondage

Les résultats proviennent d'un sondage Ipsos mené entre le 31 juillet et 4 août 2020 au nom d'eTracks Tire Management System, pour lequel 1 000 Ontariens âgés de 18 ans ou plus ont été interviewés en ligne. L'échantillonnage par quotas et la pondération des données ont été utilisés pour garantir un échantillon représentatif de la population ontarienne telle qu'établie par les paramètres du recensement. La précision des sondages en ligne est mesurée à l'aide d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas-ci, la marge d'erreur du sondage est de ± 3,5 points de pourcentage 19 fois sur 20, si tous les Ontariens âgés de 18 ans ou plus avaient été interrogés. L'intervalle de crédibilité peut être plus grand parmi des sous-segments de la population. Tout



sondage effectué sur des échantillons peut être assujetti à d'autres sources d'erreur, dont des erreurs de couverture et de mesure.

À propos d'eTracks

Constitué par l'Association canadienne du pneu et du caoutchouc (TRAC), eTracks Tire Management Systems est le plus important éco-organisme de l'Ontario, et il travaille avec les fabricants et les transporteurs de pneus au nom des plus importants fournisseurs de pneus en Amérique du Nord. eTracks aide les producteurs à gérer et à éliminer de manière responsable les pneus en fin de vie en Ontario, comme l'exige la Loi de 2016 sur la récupération des ressources et l'économie circulaire (LRREC). Pour obtenir de plus amples renseignements ou savoir quoi faire de vos pneus en fin de vie, consultez le site Web etracks.ca.